

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°90 - Janvier 2014

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Edito : Solidaires de la résistance du peuple palestinien

L'AFPS Nord-Pas de Calais poursuit sa mobilisation dans toute la région Nord-Pas de Calais en soutien à la résistance du peuple palestinien face à l'occupation israélienne.

Répondant à l'appel de la société civile palestinienne de 2005, régulièrement renouvelé pour le Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël (BDS) l'Association poursuit son combat en ce domaine. Elle continue d'interpeller les autorités françaises qui maintiennent une législation exceptionnelle, dans le monde, permettant les poursuites contre les militants mobilisés pour l'application du droit international. C'est contraire, tant à la liberté d'expression, qu'à la mobilisation populaire mettant fin à l'apartheid en Afrique du Sud.

Les mêmes autorités françaises sont impliquées, comme celles du voisin belge, dans l'implication du groupe Dexia dans la colonisation israélienne en Palestine occupée. Le groupe Orange participe, par son partenariat avec la société israélienne Partner, à cette même colonisation. Dans le cadre unitaire national et régional des actions sont menées à ce sujet. En février et mars plusieurs villes seront engagées dans l'action.

La pression populaire n'a pas à se relâcher afin que les autorités françaises cessent leur collaboration étroite avec l'occupant israélien et s'engagent pour l'application du droit. **Elle a aussi à se manifester pour la solidarité concrète avec la Palestine.** Nous poursuivons notre travail de parrainage des prisonniers palestiniens. Nous menons un combat résolu pour la levée du blocus de Gaza, en notant qu'il permet la prise de position pluraliste de nombre de parlementaires régionaux. Nous insistons aujourd'hui sur le secours médical que nous avons voulu pour Gaza et pour toute la Palestine. L'urgence humanitaire et médicale nous conduit à lancer un appel pour les Palestiniens des camps du Liban, en particulier ceux qui arrivent de Syrie, en proie à la pire détresse. Nous sommes à leurs côtés. **Deux rendez-vous sont déjà programmés : l'un à Douai, et celui qui se tiendra durant le CA du samedi 25 janvier, à la MRES.**

Plusieurs rencontres sont en préparation :

Une à Lille, le 4 mars, en soirée à la Halle au Sucre à Lille avec David Cronin, autour de son livre sur l'Europe et la Palestine. **L'autre est beaucoup plus proche, c'est à Douai à la Maison des Associations, le vendredi 7 février.** Il s'agira d'une rencontre avec deux représentants de la résistance populaire palestinienne en provenance de la Région d'Hébron en Cisjordanie. Ce témoignage direct de la résistance palestinienne dans le Nord poursuit les mobilisations de haut niveau, dans notre région, en soutien au peuple palestinien. Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

Premier Conseil d'administration 2014 de l'AFPS 59/62

Je renouvelle mes vœux de bonheur et de paix pour chacun(e) d'entre vous pour l'année nouvelle. Je vous invite à participer au premier CA 2014 de notre association qui se tient le samedi 25 janvier 2014, à 10 h 30, à la MRES à Lille. Voir l'ordre du jour page 5 ci-dessous.

Ce sera l'occasion de vous rencontrer, anciens et nouveaux adhérents et de fixer ensemble les grandes orientations de notre association pour 2014.

Je profite de ce message pour vous indiquer que notre association se porte bien, même si elle a encore des progrès à faire, et qu'elle a terminé l'année 2013 avec plus d'adhérents que 2012. Je vous invite à régler dès maintenant votre cotisation 2014.

Amitiés.

Jean-François Larosière. Président.

Réponse de Monsieur Laurent FABIUS ministre des Affaires Étrangères

à **Jean-Pierre DECOOM**, Député, Conseiller général, maire de Brouckerque

Paris, le 16 décembre 2013

Vous avez appelé mon intention sur la position de la France à l'égard de la situation de la bande de Gaza. La France appelle, comme l'Union européenne, à une ouverture immédiate, durable et sans condition des points de passage pour que l'aide humanitaire puisse parvenir dans la bande de Gaza et que les marchandises et les personnes puissent y entrer et en sortir. Non seulement les conséquences humanitaires du blocus ne sont pas acceptables pour les habitants de Gaza, mais celui-ci renforce également le Hamas, premier bénéficiaire de la contrebande passant par les tunnels. Il importe, par ailleurs, de lutter plus efficacement contre le trafic d'armes dans le Sinaï, afin de répondre aux préoccupations sécuritaires légitimes d'Israël.

La France consacre à la bande de Gaza à peu près le tiers des 60 millions d'euros de son assistance bilatérale annuelle aux Territoires palestiniens. Elle est notamment engagée dans la construction d'une usine de retraitement des eaux usées dans le nord de la bande de Gaza et apporte un appui important aux activités de l'UNRWA (9 millions d'euros en 2013 dont 1,5 consacré à l'aide alimentaire dans les Territoires palestiniens).

Je souhaiterais également attirer votre attention sur deux initiatives récentes prises par notre pays ; lorsque je me suis rendu dans la région, j'ai signé, avec les autorités palestiniennes, le 24 août dernier, un accord concernant le financement d'un programme d'amélioration de la gestion des déchets solides à Gaza auquel l'Agence française de développement contribue à hauteur de 10 millions d'euros. par ailleurs, j'ai le plaisir de vous informer que nous venons d'achever la construction et l'aménagement de nouveaux locaux de l'Institut français de Gaza, seul centre culturel étranger actuellement actif dans la bande de Gaza.

Le Président de la République, lors de sa venue en Israël et dans les Territoires palestiniens du 17 au 19 novembre, s'est entretenu avec les représentants de la société civile et de la jeunesse au musée Mahmoud Darwich à Ramallah, ainsi qu'avec les étudiants de Gaza, en visioconférence, qui intervenaient depuis l'Institut français. Cette rencontre a été l'occasion de marquer l'attachement de la France à l'unité des Territoires palestiniens.

Soyez assuré que la situation politique, économique et sociale de la bande de Gaza et de sa population reste une préoccupation quotidienne de la diplomatie française.

Laurent FABIUS

Pour les droits des Palestiniens

Liberté d'expression

« Madame Christiane Taubira, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, assistera à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Douai, le jeudi 9 janvier 2014. » Dans la capitale judiciaire de la Région Nord-Pas de Calais c'est la politique criminelle qui sera évoquée, de la région certes, mais aussi du pays.

L'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais demande, à cette occasion, qu'une délégation rencontre la Ministre afin de lui faire part de sa vive inquiétude devant « les poursuites et condamnations frappant des citoyennes et citoyens ayant appelé à boycotter des produits des colonies israéliennes ou bien des produits israéliens. » (1)

« Un appel au boycott » ne peut pas « être assimilé à de l'antisémitisme »(1). **Il se rapporte à la liberté d'expression.** Pourtant à Colmar, la Cour d'appel, condamne 12 militants pour avoir simplement distribué un tract proposant aux citoyens de marquer leur opposition à la politique du gouvernement

israélien en refusant d'acheter des produits en provenance d'un pays bafouant impunément le droit international et les Droits de l'Homme.

Des poursuites et jugements identiques existent à Perpignan ou Alençon. Ils sont liés au maintien de la lettre-circulaire de la Ministre Michèle Alliot-Marie de février 2010, confirmée en mai 2012, par son successeur Michel Mercier, sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Elle demandait aux parquets d'engager des poursuites contre les personnes appelant ou participant à des actions de boycott des produits déclarés israéliens.

Le boycott a été l'instrument de la solidarité contre l'apartheid en Afrique du Sud. Pour la libération du peuple palestinien il répond à l'appel de 2005 de la société civile palestinienne dont la résistance à l'occupation se poursuit. La France ne peut pas évoquer Mandela et laisser poursuivre les militants qui poursuivent son combat.

L'AFPS Nord-Pas de Calais, qui a reçu en ce domaine le soutien de plusieurs parlementaires régionaux (2), dont les deux députés du Douaisis (3), demande l'abrogation des circulaires Alliot-Marie et Mercier. Une nouvelle circulaire serait à élaborer **garantissant la liberté d'expression comme la lutte contre le racisme et les discriminations.**

(1) Pierre Tartakowski LDH, Ozlem Yildirim CGT, Jean-Claude Lefort AFPS, communiqué du 18 -12- 2013

(2) Michèle Demessine Sénatrice, Alain Bocquet, Jean-Jacques Candelier et Marc Dolez députés

(3) Questions écrites des 23 juillet 2013 et du 30 juillet 2013

AFPS Nord-Pas de Calais Lille le 7 janvier 2014

Au mépris de la réalité

Fabius nie l'engagement colonial de Dexia

Le Ministre des Affaires Étrangères, Laurent Fabius, répond à la question que lui avait posée le député communiste du Nord Jean-Jacques Candelier, le 19 novembre 2013, concernant la poursuite de l'engagement de Dexia Israël dans la colonisation de la Palestine. (1) Cette nouvelle interpellation des autorités françaises intervenait alors que le rapporteur spécial de l'ONU, Richard Falk, venait de présenter un rapport en vue de l'Assemblée Générale des Nations Unies « sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 ». (2) Dans son rapport, Richard Falk développait en quoi le groupe Dexia est impliqué dans la colonisation israélienne.

Comme en novembre 2012 (3) Laurent Fabius répond qu' « aucun nouveau prêt n'a été accordé postérieurement à 2008 », par Dexia, pour les colonies israéliennes. **Il ose affirmer que les encours de prêts existants ont sensiblement diminué depuis que la France est entrée au capital** » de la banque. ***Ces dénégations sont contraires à la réalité qui ressort de la consultation des comptes de la banque franco-belge présentés en Assemblée Générale.*** Dès 2010 l'AG établissait déjà la participation de Dexia à la colonisation autour de Naplouse. Celle de mai 2013 permettait d'établir que l'ancien premier ministre belge, Jean-Luc Deheane, devenu Président du conseil d'administration de la banque, affirmant que depuis fin 2010, il n'y avait plus de nouveaux contrats avec l'occupant israélien, ment à plusieurs reprises. Les contrats de prêts se poursuivent dans plusieurs colonies, ainsi Ariel où sévit déjà Orange. **Cela va jusqu'à un nouveau contrat pour la colonie de Kedumin, avec le ministère israélien de la défense.** Ce contrat est signé le 14 novembre 2012. **Dexia est associé jusqu'à la répression contre le peuple palestinien. Laurent Fabius l'avalise.**

Celui-ci se garde bien de répondre à l'interpellation du député du Nord concernant le rapport de Richard Falk, **pour la simple et bonne raison que ce rapport est accablant pour la France.** Il établit que « les activités de Dexia Israël facilitent la **croissance des colonies.** Cela prouve

que le groupe **Dexia**, actionnaire majoritaire, **est complice d'une violation du droit international** parce **qu'en transférant des éléments de la population israélienne en Palestine occupée, Israël viole l'article 49 6 de la 4^{ème} convention de Genève, ce qui (...) constitue un crime de guerre à première vue.** » (2) Il précise bien que : « qu'en tant qu'Etats parties aux Conventions de Genève il incombe à la Belgique et à la **France de respecter et faire respecter les Conventions** »

Les autorités françaises se dérobent à leurs obligations. Elles nient au mépris de la réalité, l'implication de Dexia, dans la mise en cause du droit humanitaire et du droit international. Elles manifestent leur volonté de poursuivre cette politique en partenariat avec l'Etat colonial israélien. Ainsi **dans le paquetage du Président Hollande pour son voyage en Israël, en novembre 2013, figuraient plusieurs entreprises, dont des récidivistes, comme Orange ou Alstom, en vue d'investissements. L'AFPS Nord-Pas de Calais, en solidarité avec le peuple palestinien appelle à la poursuite du boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël décidé en 2005 par la société civile palestinienne et poursuit son travail de solidarité concrète avec le peuple palestinien ; parrainage des prisonniers et secours médical.**

AFPS Nord-Pas de Calais Lille le 17 janvier 2014

(1) Réponse de Laurent Fabius du 10-12-2013 à la QE de Jean-Jacques Candelier n° 42963 du 19-11-2013

(2) Nations Unies. Assemblée Générale Soixante-huitième session, point 69c de l'ordre du jour provisoire 27 pages

(3) Réponse publiée le 20-11-2012 à la QE n° 334 du 03-07-2012 de JJ Candelier et relancée le 23-10-2013

Secours médical aux Palestiniens

Compte rendu de la réunion du 19 janvier 2014

Présents : Palmed Europe, CBSP, AFPS Nord-Pas de Calais et quelques militantes

La réunion a commencé par la présentation d'une journée organisée à Fives, le 29 mars 2014, salle Alain Colas, par des militantes et dont le bénéficiaire ira au secours médical pour les Palestiniens

Mohamed Salem a présenté l'intervention en cours au Liban

Rappel : le conteneur médical qui devait parvenir à Gaza, via l'Egypte, reste bloqué, le 3 janvier. **Le passage entre Egypte et Gaza est impossible actuellement.**

Une équipe de Palmed Europe dont Mohamed Salem s'est rendue, **au Liban**, dans les camps de réfugiés du 7 au 11 janvier 2014. **La visite dans le camp de réfugiés palestiniens de Ein El Helva, au Sud Liban montre l'ampleur des besoins pour les réfugiés, en particulier pour ceux qui arrivent de Syrie, sur le plan médical, mais aussi humanitaire. Un travail d'urgence est nécessaire. Manquent notamment matériel médical, médicaments et personnel qualifié.**

Une mission d'une semaine serait organisée. **L'objectif est celui d'un service pour tous les Palestiniens se trouvant dans les camps. La référence est Palmed Europe.** Il s'agit de former des médecins et des infirmier(e)s compétents et de faire parvenir du matériel médical notamment. **Les associations sont sollicitées à ce sujet**

Un triple travail est demandé, pour les Palestiniens arrivant de Syrie se trouvant dans les camps de réfugiés au Liban. L'AFPS Nord-Pas de Calais y prendra sa place :

- **Informers**
- **Appel aux dons et au matériel**
- **Missions**

Le stockage se poursuivra dans un local de la FSU. Pour le matériel de grande dimension un local important est nécessaire sur l'agglomération lilloise.

Deux premiers rendez-vous financiers et d'organisation sont fixés concernant le secours médical :

- **Douai Mercredi 22 janvier 18 h Maison des Associations**
- **Lille samedi 25 janvier 10 h 30 MRES**

Samedi 25 janvier , à 10h30, à la MRES de Lille : Réunion du Conseil de l'AFPS 59/62
Vendredi 7 février , de 18h30 à 22h, à la chapelle de la Maison des Associations de Douai : Rencontre avec Younes Amar et Beit Ommar Jboor de Yatta responsables et acteurs de la Résistance populaire en Palestine
Vendredi 7 et samedi 8 février , salle des Acacias d' Hellemmes : Rencontre de l'Association Marocaine des Droits Humains avec stand AFPS 59/62
Samedi 22 février : Action BDS : "Orange doit se retirer de la Palestine occupée !"
Mardi 4 mars , de 18 à 22h, à la Halle au Sucre de Lille : Rencontre avec Davis Cronin : « L'Europe et la Palestine »
Samedi 8 mars , de 11h à minuit, au Zénith de Lille : Rencontre annuelle des Musulmans du Nord avec stand AFPS 59/62
Samedi 29 mars : Jour de la Terre Opération BDS « Orange » A Fives : Soirée de solidarité avec la Palestine

Le CA de l'AFPS 59-62 se réunira le **samedi 25 janvier à 10 h 30 à la MRES** 22 rue Gosselet Lille.

L'ordre du jour proposé est le suivant: *(tous les adhérents sont invités à y participer)*

- 1 Situation internationale et situation en Palestine.
- 2 Bilan de la rencontre de Douai Dorignies. Les perspectives de secours médical aux Palestiniens.
- 3 Après la venue de Madame Taubira à Douai: bilan
- 4 L'Europe et la Palestine. Une rencontre à Lille avec David Cronin
- 5 Solidaires de la résistance populaire palestinienne. Rencontres dans la région.
- 6 BDS Orange
- 7 Agenda
- 8 Campagne d'adhésions / ré adhésions.

CPI. Les colons sionistes mettent le feu à la mosquée du village de Dir Astiya - Jeudi 23 janvier 2014

Omar Fares, appelé Abou Bachar, travaille au service de la mosquée d'Ali Ben Abi Taleb, au village de Dir Astiya, à l'ouest de la ville de Silfit. Le mercredi 15 janvier 2014, il s'est réveillé au petit matin pour préparer la mosquée à la prière de l'aube. Avant même d'atteindre la mosquée, il a senti une forte odeur de fumée remplissant le quartier. Inquiet, il a pressé le pas. Dès son arrivée, il a vu les feux dévorer l'entrée principale de la mosquée.

L'incendie en détail. Abou Bachar n'a pu que crier et appeler au secours. Heureusement, les habitants du quartier sont vite arrivés pour éteindre le feu et sauver la mosquée, raconte-t-il.

Sur l'entrée de la mosquée, Abou Bachar a remarqué ces mots écrits en hébreu : « C'est pour venger Qasra ».

Les colons sionistes se sont glissés dans le quartier pour commettre leur crime contre le lieu saint au moment où les gens étaient au lit. La route déviatrice leur facilite la tâche. Ils ne se gênent même pas de laisser des écrits indiquant leur passage et leur crime, sachant qu'ils profitent d'une impunité. Et cet acte n'est pas leur premier essai. C'est la deuxième fois qu'une des mosquées du village est incendiée et ce n'est qu'un exemple, confirme Ayoub Abou Hidjla, chef de la municipalité du village. Ghassan Daghlas, responsable du dossier de la colonisation du nord de la Cisjordanie, confirme le fait qu'un groupe de colons sionistes ont mis le feu, à trois heures du matin, à l'entrée de la mosquée d'Ali Ben Abi Taleb et que les habitants du quartier ont réussi à stopper le feu et à limiter les dégâts.

Il souligne que les colons sionistes ont laissé derrière eux cinq slogans de vengeance contre les Arabes, surtout suite aux événements du village de Qasra.

"Payer le prix"

Les incendiaires criminels sont membres de ce groupe extrémiste sioniste "Payer le prix". Les feux ont dévoré une partie de la place extérieure, le tapis extérieur et certaines colonnes en bois. Heureusement, les habitants se sont pressés pour éteindre l'incendie. Les colons criminels, avant de partir, ont laissé des slogans contre l'Islam et des insultes en hébreu, ainsi qu'une signature : « Les groupes de vengeance de Qasra ».

Un village visé

Pour sa part, Khaled Maali, militant contre la colonisation, attire l'attention sur le fait que le village de Dir Astiya est encerclé de ses côtés ouest et sud par deux routes déviatrices mises au service des colons sionistes, à côté de la mosquée d'Ali Ben Abi Taleb. Il souligne aussi que les autorités de l'occupation sioniste ont fermé les entrées du village, que les colons profitent non seulement d'une impunité criminelle mais aussi d'une protection de la part de l'armée de l'occupation sioniste, que les colons attaquent les mosquées au moment où les gens sont encore au lieu, l'incendie de la mosquée d'Ali Ben Abi Taleb en est le témoin.

Puis, ajoute-t-il, les sept colonies sionistes entourant le village rendent faciles ces attaques et agressions criminelles.



**Association France Palestine Solidarité
Nord Pas-de-Calais
Comité de soutien au peuple palestinien**

MRES - 23 rue Gosselet
59000 - LILLE

Mail : contact@nord-palestine.org
Site : www.nord-palestine.org

COTISATION ANNEE 2014

<http://www.nord-palestine.org/COTISATION2014.pdf>

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2014.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom : Prénom

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail :@.....

Profession :

Année de naissance :

	<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 € /mois :		10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois :		25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :		40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :		55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :		70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :		85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :		100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois :		120 €

- Je cotise dans la tranche n°..... soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€)
et notre lettre électronique d'infos mensuelle.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.
 J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

- Je verse la somme totale de€

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.